

Sciences humaines et sociales Mention : Sciences de l'éducation (interventions sociales et culturelles)

Parcours : Médiations culturelles et interventions sociales

Domaine : Sciences humaines et sociales

RNCP9921 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Sigle	LICENCE — Licence
Code(s) NSF	335
Code(s) ROME	G1201, G1202, K1601, K2106, K2104
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit

Certificateur(s)

Ministère chargé de l'enseignement supérieur

Université Paris 13

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le parcours Médiations Culturelles et Interventions Éducatives (MCIE) de la licence Sciences de l'éducation permet de développer différentes formes d'interventions culturelles et éducatives à partir des objets culturels en particulier les jouets et jeux, les albums et livres de jeunesse et les produits multimédia, en préparant aux activités suivantes :

- Développer une connaissance et une analyse des objets et des institutions culturelles
- Élaborer et mettre en œuvre un projet d'animation ou de structure
- Constituer, gérer, mettre en accès et animer un fond d'objets culturels
- Accueillir des publics (individus ou collectivités)
- Accompagner les publics dans l'activité proposée
- Travailler avec, ou gérer et manager, une équipe
- Construire et travailler en partenariat
- Communiquer et valoriser l'activité ou la structure

Le parcours MCIE ouvre donc l'accès aux métiers de

- Ludothécaire
- Médiateur du livre
- Responsable de projets multimédia
- La médiation et l'animation culturelles auprès de différents publics (jeunes enfants, enfance et jeunesse, adultes, personnes âgées)

Le niveau du diplôme (II) permet de former un professionnel de la médiation et l'animation culturelles qui est à même de concevoir, de diriger et de gérer des structures et des projets à partir d'un cadrage institutionnel plus ou moins large. Il peut donc prétendre (après concours pour la fonction publique) à des postes de cadre A.

Pour pouvoir développer, présenter et argumenter des projets ayant trait à la médiation et aux objets, le professionnel dispose des connaissances théoriques dans le champ de l'éducation, de la culture et de l'animation, mais aussi de connaissances des univers culturels à partir du jouet/jeu, de la littérature de jeunesse et du multimédia.

Pour constituer, gérer et dynamiser un fond d'objets, il dispose à la fois d'outils d'analyse des objets culturels et de méthodes managériales et de gestion, mais aussi de conception de projet d'animation.

La particularité du parcours MCIE par rapport aux métiers du champ de l'animation est liée à l'arimage fort des pratiques aux objets culturels.

La particularité par rapport aux métiers du domaine de l'éducation est liée à l'approche informelle de cette dimension qui permet de rattacher les pratiques au domaine du loisir.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Le titulaire du parcours MCIE de la licence Sciences de l'éducation est en capacité de prendre en charge l'ensemble des étapes de mise en œuvre d'un projet de structure à partir d'un cadrage institutionnel plus ou moins large. Il doit donc

- Concevoir et mettre en œuvre une animation avec des objets culturels.
- Connaître et situer son action dans le champ de l'animation
- Gérer et mettre en accès un fond d'objets culturels
- Connaître et analyser les objets culturels
- Accueillir des publics au sein d'une structure culturelle
- Connaître et situer sociologiquement les publics
- Concevoir et construire une position professionnelle d'accompagnement
- Situer son action dans le champ éducatif et dans celui du loisir
- Travailler en équipe et en partenariat
- Connaître les institutions culturelles et plus largement socio-éducatives

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le secteur d'activité est celui de l'intervention culturelle et éducative.

Les emplois, associatifs ou publics, se situent principalement au sein des structures centrées sur les objets culturels que sont : Ludothèques, Bibliothèques/Médiathèques, Espaces Publics Numériques (EPN). Mais ils peuvent aussi se situer au sein de structures concernant plus largement la petite-enfance, le périscolaire, les personnes âgées ou les personnes en situation de handicap.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Ces professionnels peuvent prétendre aux emplois suivants : Ludothécaire de niveau II ; Médiateur du livre ; Responsable de projets multimédia ; Responsable de projets culturels

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Faible (2/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 1 à 3 sur 5.
Facteurs principaux	Non-attractivité salariale, Non-durabilité de l'emploi
Salaire médian (mensuel)	1 706 €
Familles professionnelles (FAP)	J4X60 — Agents et hôtesses d'accompagnement · tension 2/5 (Faible) J6X90 — Cadres des transports et du tourisme · tension 3/5 (Modérée) U0X91 — Cadres et techniciens de la documentation · tension 1/5 (Très faible) V5X81 — Professionnels de l'animation socioculturelle · tension 3/5 (Modérée) V5X84 — Surveillants d'établissements scolaires et accompagnateurs des élèves en situation de handicap · tension 2/5 (Faible)

Projets de recrutement (BMO 2026)	83 390
Jugés difficiles à recruter	41 %
Emplois saisonniers	55 %
Familles professionnelles (FAP)	J4X60 — Agents et hôtesse d'accompagnement J6X90 — Cadres des transports et du tourisme U0X91 — Cadres et techniciens de la documentation V5X81 — Professionnels de l'animation socioculturelle V5X84 — Surveillants d'établissements scolaires et accompagnateurs des élèves en situation de handicap W0X80 — Professeurs des écoles

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE, VAE

Jury universitaire

Personnes ayant participé aux enseignements (loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

Site de l'UFR LSHS

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/9921/>